



Luxembourg, le **24 AOUT 2017**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N° 3126 du 11 juillet 2017 des honorables députés Monsieur Max Hahn et Claude Lamberty, concernant les pistes cyclables à panneaux solaires, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°3126 du 11 juillet 2017 des Messieurs les Députés Max HAHN et Claude LAMBERTY

Par leur question parlementaire, les honorables Députés voudraient avoir des informations concernant la technique des pistes cyclables à panneaux solaires.

- *Monsieur le Ministre a-t-il connaissance de ce type de piste cyclable ?*
Des panneaux solaires pour pistes cyclables et routes sont proposés par différentes entreprises européennes. Leur rendement se situe autour de 130 W/m².
- *Est-ce que Monsieur le Ministre peut estimer le coût supplémentaire de cette technique par rapport à un revêtement classique ?*
Les panneaux solaires sont collés sur un revêtement parfaitement lisse qui à lui seul satisfait aux besoins d'une piste cyclable. Le coût supplémentaire peut être estimé à presque 1 800 euros par m². Le prix pour équiper une piste cyclable de 3 mètres de large et 100 mètres de long s'élèverait donc à 540 000 euros.
- *Monsieur le Ministre est-il disposé à installer des projets-pilotes au Luxembourg utilisant cette nouvelle technologie ?*
Comme les prix pour les panneaux solaires pour installation en toiture est nettement inférieur (facteur 5) au prix des panneaux pour application sur la chaussée et le rendement des panneaux en toiture est de 20 % supérieur sur ceux appliqués sur les pistes cyclables, la pose de panneaux solaires sur les itinéraires cyclables n'est actuellement guère intéressante.
- *Dans le contexte de l'extension progressive du réseau des pistes cyclables au Grand-Duché, Monsieur le Ministre estime-t-il que les nouvelles pistes pourront être équipées de panneaux solaires ?*
Au vu des éléments ci-devant, l'équipement du réseau des pistes cyclables avec panneaux solaires n'est pas envisagé à brève échéance.